

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 04 mars 2009 à 20 heures 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mille neuf et le **mercredi quatre mars à 20 heures**

le Conseil Municipal de Béný, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, **Monsieur Georges RODET**

Date de la convocation : 21 février 2009

Date d'affichage : 21 février 2009

Présents : Georges RODET – Jean-François NALLET – Dominique COLIN – Isabelle CORSAIN – Patrick BAVOUX - Elodie LELARDOUX - Gilles DONGUY - Elie BERARD – Bruno GAILLARD
Jean-François POUPON – Michèle DANANCIER - Robert SEVE - Jean-Claude GONOD et
Éric GUILLERMIN

Absents excusés : Françoise BILLOUD.

Pouvoir : Françoise BILLOUD donne pouvoir à Michèle DANANCIER

Secrétaire : Jean-François NALLET

* Le compte rendu de la réunion du 28 janvier 2009 est approuvé à l'unanimité.

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE DRESSE PAR
MR DAUBORD, RECEVEUR – BUDGETS M14 et M49.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs (M14 et M49) de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

*Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs
de l'exercice 2008,*

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que ces opérations semblent régulièrement effectuées

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2008 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs (M14 + M49) sont votés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote puisqu'il s'agit de sa propre gestion.

M14 (commune) :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		56 104.28	126 062.90		126 062.90	56 104.28
Opérations de l'exercice	315 999.51	454 101.18	154 131.03	202 653.80	470 130.54	656 754.98
TOTAUX	315 999.51	510 205.46	280 193.93	202 653.80	596 193.44	712 859.26
Résultats de clôture		194 205.95	77 540.13			116 665.82
Restes à réaliser			35 230.00	6 752.00	35 230.00	6 752.00
TOTAUX CUMULES	315 999.51	510 205.46	315 423.93	209 405.80	631 423.44	719 611.26
RESULTATS DEFINITIFS		194 205.95	106 018.13			88 187.82

M49 (assainissement) :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				3 855.91		3 855.91
Opérations de l'exercice	10 497.10	25 311.90	269 791.04	188 878.72	280 288.14	214 190.62
TOTAUX	10 497.10	25 311.90	269 791.04	192 734.63	280 288.14	218 046.53
Résultats de clôture		14 814.80	77 056.41		62 241.61	
Restes à réaliser			24 000.00	67 000.00	24 000.00	67 000.00
TOTAUX CUMULES	10 497.10	25 311.90	293 791.04	259 734.63	304 288.14	285 046.53
RESULTATS DEFINITIFS		14 814.80	34 056.41		19 241.61	

AFFECTATION DES RESULTATS

M14 (commune) :

- Considérant l'excédent de fonctionnement au 31.12.08 : + 194 205.95 € qui se décompose ainsi :

Résultat de l'exercice : 138 101.67 €

Résultat antérieurs reportés : 56 104.28 €

- Considérant le déficit d'investissement au 31.12.08 : - 77 540.13 €
- Les restes à réaliser étant en :

Dépenses	35 230.00
Recettes	6 752.00

	- 28 478.00

- Constatant le besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2008 : - 106 018.13 euros (77 540.13 + 28 478.00).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- ✓ D'affecter au besoin de financement au compte 1068 (recettes investissement) la somme de 106 018.13 €
- ✓ L'excédent de fonctionnement au budget primitif 2009 (R002) sera de : 88 187.82 € (194 205.95 – 106 018.13)
- ✓ Ligne 001 déficit reporté (dépenses d'investissement) : 77 540.13 €.

M49 (assainissement) :

- Considérant l'excédent de fonctionnement au 31.12.08 : + 14 814.80 € (résultat de l'exercice)
- Considérant le déficit d'investissement au 31.12.08 : - 77 056.41 €
- Les restes à réaliser étant en : dépenses 24 000.00

		⊗ 43 000.00
recettes	67 000.00	

	+ 43 000.00	

- Constatant le besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2008 : - 34 056.41.13 euros (43 000 – 77 056.41) .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'affecter :

- ✓ L'excédent de fonctionnement au compte R002 de : 14 814.80 €
- ✓ Le déficit d'investissement au compte D001 de : 77 056.41 €

SUBVENTIONS 2009

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les subventions communales de 2 %. (détail en annexe).

LES QUATRE TAXES

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales fixés pour l'année 2008. Il demande ensuite conseil de se prononcer sur la variation de ces taux pour l'année 2009. Après discussion, le conseil décide d'attendre l'avis de la commission finances qui doit se réunir le 11 mars pour établir les budgets ainsi que la réunion de la communauté de communes. La décision sera prise le 24 mars 2009 lors du vote des budgets.

L.G.V.

Suite de la réunion du 26 février 2009, le Maire présente l'étude de nouveaux fuseaux. L'étude annoncée par RFF a été présentée à LONS ce 26 Février. La proposition de nouveau tracé ne passerait plus par Bény et couperait la RD 1083 au Nord de Moulin des Ponts et rejoindrait l'A40 au droit de Cézeyriat en passant par les bois entre St Etienne du Bois et Treffort. Cette étude sera présentée officiellement aux maires le 26 mars.

PROJET ECOLE

La commission « affaires scolaires » s'est réunie le 02 mars. Elle a défini les modalités d'élaboration du programme de la nouvelle école et le calendrier prévisionnel de déroulement du projet.

La réflexion sur le programme sera abordée au sein d'un comité de projet regroupant toutes les personnes concernées par le projet : enseignants, représentants de parents, ATSEM, etc.... La première réunion de ce comité de projet aura lieu le 20 mars.

VOIRIE 2009

Suite à la réunion de la commission voirie, Patrick BAVOUX présente une proposition de programme. Prévisions de travaux sur le budget :

✓ **Communauté de communes :**

• **Enrobé :**

- V.C. n° 202 : de Dananche à Aussiat sur une longueur de 1 100 m,
- V.C. n° 3 de Aussiat aux Jacquets (si le budget le permet) sur une longueur de 280 m

• **Emulsion :**

- Petit Vacon : Chemin rural n° 8 sur 50 m,
- Impasse du village sur une longueur de 33 m

✓ **Commune :**

- Renforcement du chemin du pont des bécasses (V.C. n° 35)
- Signalisation des rues et numérotation.

SECURITE 2009

Le contrôle de vitesse par les forces de l'ordre aura lieu la deuxième quinzaine de mars.

Le bilan de l'opération « sensibilisation à la vitesse » sera fait après ce contrôle par la commission voirie. Des propositions pour réduire la vitesse seront étudiées.

PREVISIONS TRAVAUX 2009

Le conseil municipal examine la prévision de travaux et investissements pour 2009 et la commission finances doit se réunir le mercredi 11 mars pour élaborer les budgets primitifs (M14 « commune » et M49 « assainissement »).

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Accessibilité handicapés : Suite de la réunion communautaire du 19 février, l'obligation d'élaborer des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et des établissements

recevant du public découle de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et les diagnostics « accessibilité » doivent être établis dans chaque commune.

Les échéances sont :

- 23 décembre 2009 : achèvement des plans de mise en accessibilité des voiries et espaces publics
- 1^{er} janvier 2011 : achèvement des diagnostics pour les ERP (établissements recevant du public) existant de 1^{ère} à 4^{ème} catégories,
- 11 février 2015 : achèvement de la mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public) de toutes catégories.

Aire de pique nique Marmont : Patrick BAVOUX informe de la demande de la société de Pêche de BENY pour la création d'un ponton pour personnes handicapées sur la parcelle ZD n°44 du déversoir, et sollicitant la commune pour la création d'un chemin d'accès du parking au ponton sur une longueur de 10 mètres environ, chemin en gravier stabilisé. Un courrier a été adressé le 24 février pour accord de la commune.

A.D.S.L : Suite à la mise en place du réseau, des problèmes subsistent et un relais supplémentaire sera installé.

Un courrier sera envoyé à tous ceux qui avaient répondu à la demande afin de leur notifier la liste des opérateurs.

Syndicat Bresse Revermont : Suite de la visite du chantier au Poisiat, l'emplacement du poste incendie a été défini. Le coût de la borne incendie sera à la charge de la commune. Les travaux du centre de village devront avoir lieu afin d'aménager la conduite desservant le futur lotissement.

Association route fleurie de la haute bresse : Création de la nouvelle association qui regroupe les communautés de communes de COLIGNY, PONT DE VAUX et ST TRIVIER DE COURTES. Le Président est Monsieur PIROUX, Maire de PIRAJOUX.

Réunion territoriale pour le plan départemental de l'habitat (PDH) le 12 février dernier : Lettre de remerciement pour l'accueil.

Grève du 29 janvier : Les trois institutrices ont fait grève, de même qu'une partie du personnel communal. Le dispositif de service minimum d'accueil a été mis en place et a été assuré par Alexandra MALLET et Christelle MOREL pour une dizaine d'enfants.

FNACA 19 mars 2009 : La cérémonie aura lieu à 18 h 30 à BENY et sera suivie d'un casse croûte offert par la commune.

SDIS : Journée nationale des sapeurs pompiers et journées portes ouvertes au SDIS de BOURG le 13 juin 2009 de 11 h 30 à 19 h. (entrée gratuite).

A Corps Dons : Isabelle CORSAIN donne le compte rendu de l'assemblée générale du 6 février (bilan de l'année 2008, projets 2009...). L'association compte 70 membres actifs dont 10 jeunes.

Élections européennes : Dimanche 7 juin 2009.

Sapeurs pompiers de BENY : Isabelle CORSAIN donne le compte rendu de l'assemblée générale du 20 février 2009 (bilan de l'année 2008 : sorties « 21 interventions dont 10 par les autres centres », formations, bilan financier et des projets 2009).

Pôle petite enfance : Pose de la première pierre samedi 7 mars.